



RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00077

Numéro SIREN : 494 423 387

Nom ou dénomination : MOANA

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 1641

MOANA

SARL au capital de 127 000 €
Siège social : 124 Route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

RCS DAX 494 423 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/10/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SARL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

ga

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SARL à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SARL, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 05 Avril 2017

Le Commissaire aux comptes
MARIE CLAIRE RENOUVIN, représenté par





BILAN ACTIF

	au 31/10/2016 (08 mois)			Présenté en Euros 29/02/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	550 121		550 121	550 121
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	117 610	107 449	10 161	24 232
Autres immobilisations corporelles	225 378	143 602	81 776	104 646
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 473		4 473	4 473
ACTIF IMMOBILISE	897 582	251 052	646 530	683 471
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	568 746		568 746	481 601
Avances & acomptes versés sur commandes	3 639		3 639	3 490
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	115 221	10 810	104 411	99 975
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	4 898		4 898	690
Organismes sociaux	1 836		1 836	
Etat, impôts sur les bénéfices	19 832		19 832	27 159
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 045		35 045	18 791
Autres	10 666		10 666	4 273
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	267 362		267 362	90 356
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5 621		5 621	4 642
ACTIF CIRCULANT	1 032 865	10 810	1 022 055	730 977
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 930 447	261 862	1 668 585	1 414 448

9/10



BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	au 31/10/2016 (08 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Capital social ou individuel	230 378	230 378
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 151	13 151
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-112 440	-87 062
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 489	-25 378
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	214 578	131 089
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	380 097	439 728
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 026	749 275
Personnel	37 008	39 893
Organismes sociaux	32 162	35 458
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 684	5 883
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	15 007	13 047
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 024	74
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 454 007	1 283 359
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 668 585	1 414 448

9/10



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	au 31/10/2016 (08 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Ventes de marchandises	5 936 595		5 936 595	7 535 849
Production vendue biens	812		812	951
Production vendue services	7 565		7 565	4 702
Chiffres d'affaires Nets	5 944 972		5 944 972	7 541 501
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			262	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 121	24 085
Autres produits			415	289
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			5 948 769	7 565 875
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 006 873	6 236 670
Variation de stock (marchandises)			-87 146	2 280
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			439 135	604 797
Impôts, taxes et versements assimilés			24 821	28 879
Salaires et traitements			336 981	490 360
Charges sociales			86 043	132 239
Dotations aux amortissements sur immobilisations			38 264	55 706
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 283	10 470
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 683	1 607
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 847 938	7 563 009
RESULTAT EXPLOITATION			100 831	2 866
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			253	22
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			253	22
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17 589	28 320
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			17 589	28 320
RESULTAT FINANCIER			-17 336	-28 298
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			83 495	-25 432

Handwritten signature/initials



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

RUBRIQUES	Présenté en Euros	
	au 31/10/2016 (08 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	109	104
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	109	104
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	115	50
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	115	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6	54
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 949 131	7 566 001
TOTAL DES CHARGES	5 865 642	7 591 379
RESULTAT NET	83 489	-25 378
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- l'exercice a eu une durée de 8 mois, contre 12 mois pour l'exercice précédent,

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 16 606 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

798



✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Logiciels informatiques	3 ans	de 1 à 3 ans
Brevets	5 ans	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	20 ans	de 10 à 20 ans
Bâtiments commerciaux	50 ans	de 20 à 50 ans
Bâtiments industriels	25 ans	20 ans
Immeubles à usage de bureaux	30 ans	25 ans
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé au cours du mois de la clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin



➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée lorsque la créance présente un délai anormal de règlement (supérieur à 90 jours) et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est avéré (redressement, liquidation).

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe AXA. Le montant capitalisé restant prévu à cet effet s'élève à 6 710.35 € au 30/09/2016.

➤ Médailles du travail

La convention collective, l'accord d'entreprise ou les usages ne prévoient pas le versement de gratification à l'occasion de la remise de médailles du travail.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.

➤ Engagements financiers

Nantissement de fonds de commerce : 608 900,00 EUR

(Montant garanti à l'origine, dans la limite de la créance restant due.)

➤ Engagements hors bilan

Les Indemnités de Fin de Carrière se chiffrent à 31 540 € au 31/10/2016.

Il reste donc 24 830 € d'IFC non prisent en charge par le budget de la compagnie d'assurance AXA.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	100,00 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	550 121		550 121	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 897 582 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	341 665	1 324		342 988
Immobilisations financières	4 473			4 473
TOTAL	896 258	1 324		897 582

Amortissements et dépréciations d'actif = 251 052 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	212 787	38 264		251 052
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	212 787	38 264		251 052

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	117 610	107 449	10 161	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 885	140 629	81 256	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	128	64	64	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 418	448	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	492	8	5 ans
TOTAL	893 109	251 052	642 057	



Etat des créances = 197 591 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 473		4 473
Actif circulant & charges d'avance	193 118	193 118	
TOTAL	197 591	193 118	4 473

Dépréciations = 10 810 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	10 470	340			10 810
Comptes financiers					
TOTAL	10 470	340			10 810

Produits à recevoir par postes du bilan = 45 679 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	34 565
Autres créances	11 114
Disponibilités	
TOTAL	45 679

Charges constatées d'avance = 5 621 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254,00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254,00	230 378

Etat des dettes = 1 454 007 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	380 097	212 383	72 808	94 905
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	982 026	982 026		
Dettes fiscales & sociales	85 860	85 860		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 024	6 024		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 454 007	1 286 293	72 808	94 905

Charges à payer par postes du bilan = 182 606 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	395
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	121 031
Dettes fiscales & sociales	61 054
Autres dettes	
TOTAL	182 606

7/10



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 944 972 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 936 595	99,86 %
Ventes de produits résiduels	812	0,01 %
Prestations de services	14 118	0,24 %
Rabais, remises & ristournes accord	-6 553	-0,11 %
TOTAL	5 944 972	100,00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 45 679 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	1 092
Avd direct(418200)	28 678
Avd livraison(418500)	1 767
Avd ristourne concept(418600)	3 028
TOTAL	34 565

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	4 380
13eme mois(428700)	3 398
Prime 13eme mois gerant(428710)	1 500
Ch. soc. 13eme mois(438700)	1 836
TOTAL	11 114

Charges constatées d'avance = 5 621 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	5 621
TOTAL	5 621

Charges à payer = 182 606 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	395
TOTAL	395

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	78 663
Factures a recevoir aquilon(408110)	42 368
TOTAL	121 031

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision prime activite(428100)	2 676
Provisions congés payées(428200)	30 702
Charg. soc /prov prime(438100)	1 204
Charg. soc./prov cp(438200)	10 132
Rsi(438610)	1 680
Cet(448610)	6 465
Taxe apprentissage(448620)	2 248
Formation(448630)	3 903
Taxe véhicule de ste(448670)	859
Taxe publicite(448690)	1 185
TOTAL	61 054



S.A.R.L. MOANA
Comptes Annuels au 31/10/2016

PAGE 23

Autres dettes		Montant
Bons achats fidelite(419811)		126
TOTAL		126

7ch



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/10/2016	29/02/2016	28/02/2015	28/02/2014	28/02/2013
Durée de l'exercice	8 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	230 378	230 378	230 378	230 378	131 515
b) Nombre d'actions émises	907	907	907	907	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 944 972	7 541 501	7 231 828	7 191 785	7 034 332
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	122 094	32 957	-18 771	45 358	98 649
c) Impôt sur les bénéfices					10 417
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	122 094	32 957	-18 771	45 358	88 232
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	83 489	-25 378	-76 246	-10 935	38 464
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	135	36	-21	50	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	92	-28	-84	-12	
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	312 802	455 657	455 304	410 593	419 580
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	110 222	166 942	159 210	139 929	152 515

Handwritten signature

MOANA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/10/2016

MOANA

SARL au capital de 127 000 €
Siège social : 124 Route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

RCS DAX 494 423 387

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/10/2016

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Convention "Prime de bilan" :

La société a comptabilisé à la clôture de l'exercice du 31/10/2016, une prime de gérance d'un montant net de 3.000,00 euros.

Montant : 3 000,00 €

Cette Convention concerne Mr CLOLUS Denis

Associé gérant

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention "Cotisations sociales obligatoires" :

La société prend en charge les cotisations sociales personnelles obligatoires du gérant liées à son statut de travailleur non salarié.

Au cours de l'exercice clos au 31/10/2016 d'une durée de 8 mois, la société a comptabilisé en charge un montant total de 19.719,00 € au titre du RSI, CSG déductible et CSG-CRDS non déductible

Montant : 19 719,00 €

Cette Convention concerne Mr CLOLUS Denis

Gérant associé

- Convention "Cotisations sociales facultatives" :

La société a souscrit, au profit de son gérant, divers contrats de prévoyance et retraite facultatifs.

Au cours de l'exercice clos au 31/10/2016, la société a comptabilisé en charge les cotisations suivantes :

- Cotisations prévoyance MACIF : 2.059,70 euros
- Cotisations MUTAVIE retraite : 2.400,00 euros

Montant : 4 459,70 €

Cette Convention concerne Mr CLOLUS Denis

Gérant associé

9/11

• **Convention "Avantage en nature véhicule" :**

La société a pris en location un véhicule de tourisme.

Ce véhicule est mis à la disposition du gérant. En contrepartie de l'utilisation personnelle de ce véhicule, un avantage en nature a été constaté pour un montant de 1.608,00 euros pour la période du 01/02 au 31/10/2016

Montant : 1 608,00 €

Cette Convention concerne Mr CLOLUS Denis
Gérant associé

• **Convention "Rémunération Mme CLOLUS" :**

Mme CLOLUS Christine, associée, est engagée dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée par la SARL MOANA depuis le 16 mai 2011. Au cours de l'exercice clos au 31/10/2016 la société lui a versé une rémunération nette de 7.036 euros.

Montant : 7 036,00 €

Cette Convention concerne Mme CLOLUS Christine
Associée

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 06 Avril 2017

Le Commissaire aux comptes
MARIE CLAIRE RENOUVIN



RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo
BP 301 - 40107 DAX CEDEX
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02
E-mail : gtc.dax@greffe-tc.net

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
CS 70020
33152 CENON CEDEX

V/REF : Sarl MOANA
N/REF : 2007 B 77 / 2017-B-1641

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DAX certifie qu'il a reçu le 13/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/10/2016.

Rapport du commissaire aux comptes en date du 05/04/2017

Concernant la société

MOANA
Société à responsabilité limitée
124 route de Bayonne
40990 Saint-Paul-les-Dax

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1641 le 13/06/2017

R.C.S. DAX 494 423 387 (2007 B 77)

Fait à DAX le 13/06/2017,

LE GREFFIER



B/1641

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

13 JUIN 2017 DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 10 | 18 |Adresse de l'entreprise Boulevard Saint Vincent de Paul 40993 SAINT PAUL LES DAX Exercice précédent * 1 | 2 |Numéro SIRET * 4 9 4 4 2 3 3 8 7 0 0 0 1 3 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 0 2 0 1 6</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	550 121	AI	550 121
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	117 610	AS	107 449
	Autres immobilisations corporelles	AT	225 378	AU	143 602
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 473	BI	4 473
TOTAL (ID)		BJ	897 582	BK	251 052
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	568 746	BU	568 746
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 639	BW	3 639
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	115 221	BY	10 810
	Autres créances (3)	BZ	72 276	CA	72 276
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE
Disponibilités		CF	267 362	CG	267 362
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 621	CI	5 621
	TOTAL (III)	CJ	1 032 865	CK	10 810
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 930 447	IA	261 862
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilsations :		Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. MOANA		Néant	*	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230...378.....)			DA	230 378	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 151	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(112 440)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	83 489	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	214 578	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	380 097	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	982 026	
	Dettes fiscales et sociales			DY	85 860	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 024	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 454 007		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 668 585		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 286 293	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S. A. R. L. MOANA		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 936 595	FB	FC	5 936 595
	Production vendue { biens * services *	FD	812	FE	FF	812
		FG	7 565	FH	FI	7 565
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 944 972	FK	FL	5 944 972
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	262
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	3 121
	Autres produits (1) (11)				FQ	415
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	5 006 873
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(87 146)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	439 135
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	24 821
	Salaires et traitements *				FY	336 981
	Charges sociales (10)				FZ	86 043
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	38 264
					GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	1 283
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1 683	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	100 831
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	253
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	253
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	17 589
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	17 589
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(17 336)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	83 495

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. MOANA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	109	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	109	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	115	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	115	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(6)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 949 131	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 865 642	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	83 489	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont	{ – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier		HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1K	
	(9)	Dont transferts de charges			HX	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A1	2 178
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A4	440
	(13)	obligatoires			A6	
	(13)	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDE			45			
DIVERS CHARGES EXCEPTIONNELLES			70			
ENCAISSEMENT ANCIEN CLIENTS				109		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. MOANA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	550 121	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	116 830	KT		KU	780	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	221 885	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	128	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 950	LC		LD	416		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	341 665	LO		LP	1 324	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 473	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	4 473	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	896 258	ØH		ØJ	1 324		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	550 121	IX	550 121	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	117 610	ML	117 610	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	221 885	MO	221 885	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	128	MR	128	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	3 366	MU	3 366	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	342 988	NI	342 988	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	4 473	2G	4 473	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	4 473	2H	4 473	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	897 582	ØL		ØM	897 582

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. MOANA</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	92 598	QA	14 851	QB		QC	107 449	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	117 681	QE	22 947	QF		QG	140 629	
	Matériel de transport		QH		QI	64	QJ		QK	64	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 508	QM	402	QN		QO	2 910	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	212 787	QV	38 264	QW		QX	251 052	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	212 787	ØP	38 264	ØQ		ØR	251 052	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

★

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UI	
	UG	UJ	UK	UL	
	UM	UN	UO	UP	
	UQ	UR	US	UT	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	4 473	UV		UW	4 473					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	11 956		11 956							
	Autres créances clients		UX	103 265		103 265							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 898		4 898							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 836		1 836							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 832		19 832							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	35 045		35 045							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	10 666		10 666							
	Charges constatées d'avance		VS	5 621		5 621							
	TOTAUX			VT	197 591	VU	193 118	VV	4 473				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	380 097		212 383		72 808		94 905			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	982 026		982 026							
Personnel et comptes rattachés			8C	37 008		37 008							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	32 162		32 162							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 684		1 684							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 007		15 007							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	6 024		6 024							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	1 454 007	VZ	1 286 293		72 808		94 905			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	59 561	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	83 489			
			de son conjoint				WB				
			moins part déductible *		à réintégrer :		WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	688			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	45			
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8				
			- imposées au taux de 0 %				ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I	WR	84 222		
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté - 4 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF			
		Pôle de compétitivité (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (41 septies)	PA				
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 41 quaterdecies)	XC				
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC					
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	XG	16 606			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	16 606		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	67 616		XJ				
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL	67 616			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN							

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2016
Extension

S.A.R.L. MOANA

[illegible]

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. MOANA		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	172 647	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	67 616	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	105 031	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	105 031	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	40 834	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. MOANA</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(87 062)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(25 378)		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	(112 440)		Report à nouveau		ZG		(112 440)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH		(112 440)		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 153 646)										XQ	159 728
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	9 075
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	115 281
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	6 748
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	148 303
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	439 135
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	17 498
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	7 323
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	24 821
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	561 129
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	548 696
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	398 878
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	16
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP											
RÉGIME DE GROUPE *	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
											Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
											Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

★

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA

Néant ☒ *

○ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ✎ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ○ ou 16 % ✎.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ○.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ○.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S . A . R . L . MOANA</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01032016 et clos le : 31102016 Durée en nombre de mois 0 8

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	5 936 595
Production vendue - Biens	OB	812
Production vendue - Services	OC	7 565
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	262
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	415
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	570
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	5 946 219

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	5 006 873
Variation de stocks (marchandises)	OO	(87 146)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	296 738
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	6 082
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 683
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	5 224 230

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	721 989
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	721 989
--	----	---------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 945 542
--------------------------------------	----	-----------

Période de référence GY 0 1 / 0 3 / 2 0 1 6 GZ 3 1 / 1 0 / 2 0 1 6

Date de cessation HR / / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 03 au 31 / 10 ou au titre de l'année N			
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :			Néant
Désignation : S.A.R.L. MOANA			
Adresse : Boulevard Saint Vincent de Paul 40993 SAINT PAUL LES DAX Cedex			
Siren : 494423387			
Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	16 606		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			276 767
Dont préfinancement			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2016 au 31 octobre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- l'exercice a eu une durée de 8 mois, contre 12 mois pour l'exercice précédent,

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 4 décembre 2015 et publié au Journal Officiel le 8 décembre 2015.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 16 606 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Logiciels informatiques	3 ans	de 1 à 3 ans
Brevets	5 ans	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	20 ans	de 10 à 20 ans
Bâtiments commerciaux	50 ans	de 20 à 50 ans
Bâtiments industriels	25 ans	20 ans
Immeubles à usage de bureaux	30 ans	25 ans
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.



➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé au cours du mois de la clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée lorsque la créance présente un délai anormal de règlement (supérieur à 90 jours) et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est avéré (redressement, liquidation).

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert (partiellement ou totalement) ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe AXA. Le montant capitalisé restant prévu à cet effet s'élève à 6 075.78 €.

➤ Médailles du travail

La convention collective, l'accord d'entreprise ou les usages ne prévoient pas le versement de gratification à l'occasion de la remise de médailles du travail.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	100,00 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	550 121		550 121	100%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 897 582 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	341 665	1 324		342 988
Immobilisations financières	4 473			4 473
TOTAL	896 258	1 324		897 582

Amortissements et dépréciations d'actif = 251 052 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	212 787	38 264		251 052
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	212 787	38 264		251 052

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	117 610	107 449	10 161	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 885	140 629	81 256	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	128	64	64	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 418	448	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	492	8	5 ans
TOTAL	893 109	251 052	642 057	



S.A.R.L. MOANA
Comptes Annuels au 31/10/2016

PAGE 19

Etat des créances = 197 591 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 473		4 473
Actif circulant & charges d'avance	193 118	193 118	
TOTAL	197 591	193 118	4 473

Dépréciations = 10 810 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	10 470	340			10 810
Comptes financiers					
TOTAL	10 470	340			10 810

Produits à recevoir par postes du bilan = 45 679 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	34 565
Autres créances	11 114
Disponibilités	
TOTAL	45 679

Charges constatées d'avance = 5 621 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254,00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254,00	230 378

Etat des dettes = 1 454 007 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	380 097	212 383	72 808	94 905
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	982 026	982 026		
Dettes fiscales & sociales	85 860	85 860		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 024	6 024		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 454 007	1 286 293	72 808	94 905

Charges à payer par postes du bilan = 182 606 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	395
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	121 031
Dettes fiscales & sociales	61 054
Autres dettes	
TOTAL	182 606



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 944 972 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 936 595	99,86 %
Ventes de produits résiduels	812	0,01 %
Prestations de services	14 118	0,24 %
Rabais, remises & ristournes accord	-6 553	-0,11 %
TOTAL	5 944 972	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 45 679 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	1 092
Avd direct(418200)	28 678
Avd livraison(418500)	1 767
Avd ristourne concept(418600)	3 028
TOTAL	34 565

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	4 380
13eme mois(428700)	3 398
Prime 13eme mois gerant(428710)	1 500
Ch. soc. 13eme mois(438700)	1 836
TOTAL	11 114

Charges constatées d'avance = 5 621 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	5 621
TOTAL	5 621

Charges à payer = 182 606 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	395
TOTAL	395

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	78 663
Factures a recevoir aquilon(408110)	42 368
TOTAL	121 031



Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision prime activite(428100)	2 676
Provisions conges payees(428200)	30 702
Charg. soc /prov prime(438100)	1 204
Charg. soc./prov cp(438200)	10 132
Rsi(438610)	1 680
Cet(448610)	6 465
Taxe apprentissage(448620)	2 248
Formation(448630)	3 903
Taxe vehicule de ste(448670)	859
Taxe publicite(448690)	1 185
TOTAL	61 054

Autres dettes	Montant
Bons achats fidelite(419811)	126
TOTAL	126

MOANA
Société à responsabilité limitée
au capital de 230 378 euros
Siège social : 124, Route de Bayonne
40990 ST PAUL LES DAX
494.423.387 RCS DAX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 83 488,86 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 avril 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

